

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 4 mars 2024 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h40 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2024-03-27

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2024;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Règlement Zonage - Reporté;
8. Règlement de concordance;
9. Projets structurants;
10. Entente inspectrice Ste-Anne;
11. Trio Desjardins;
12. Demande aide financière Patrimoine Canada;
13. Questions de l'assemblée;
14. Affaires nouvelles;
 - 14.1 Contribution à Lawmuse-Gueule
 - 14.2 Location salles – grille tarification
15. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024

2024-03-28

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 février 2024;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024, et que le procès-verbal du 5 février soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2024-03-29

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 1^{er} mars 2024, telle que modifiée, pour un montant de 61 783.45\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202400032 à #202400058), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités

6. SUIVI DES DOSSIERS

Une nouvelle demande d'aide financière sera déposée au Conseil du Patrimoine religieux du Québec pour les travaux à l'église.

7. RÈGLEMENT ZONAGE

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance

8. RÈGLEMENT DE CONCORDANCE

2024-03-30

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ DE LAWRENCEVILLE

RÉSOLUTION NUMÉRO _____

Adoption du règlement no 2023-347 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-263 de la municipalité.

- ATTENDU QUE la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;
- ATTENDU QUE certaines de ces modifications sont pour fins de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC;
- ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le _____ 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fonatine-Martin
appuyé par Réal Delorme
et résolu unanimement

Que soit adopté le règlement numéro 2023-347, conformément
aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme.

ADOPTÉ À LAWRENCEVILLE, CE _____^{IEME} JOUR DE _____ 2024

(signé) _____ maire

(signé) _____ sec.-trés.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

François Paquette
Directeur général et secrétaire-trésorier

9. PROJETS STRUCTURANTS

2024-03-31

Attendu que la municipalité souhaite procéder à des améliorations importantes aux salles communautaires de l'église;

Attendu que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre des projets structurants de la MRC, pour son projet d'amélioration des salles communautaires de l'église;

Attendu que la municipalité doit nommer un répondant pour représenter la municipalité et signer les documents requis;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que M. Derek Grilli, maire et François Paquette directeur général, soient désignés comme répondants pour la demande d'aide financière qui sera déposée dans le cadre des projets structurants de la MRC, pour son projet d'amélioration des salles communautaires de l'église.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024-03-32

Attendu que la municipalité a reçu une demande de la CIEL pour un appui à son projet d'acquisition d'un lave-vaisselle commercial et autres équipements;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité appui le projet de la CIEL.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. ENTENTE INSPECTRICE STE-ANNE

2024-03-33

Attendu que la municipalité de Lawrenceville souhaite proposer une entente de partage de ressource pour l'inspectrice municipale avec la municipalité de Sainte-Anne-De-La-Rochelle;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité propose une entente de partage de ressource pour l'inspectrice municipale à la municipalité de Sainte-Anne-De-La-Rochelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. TRIO DESJARDINS

2024-03-34

Attendu que la municipalité était signataire de l'entente TRIO Desjardins 2023;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance du projet TRIO Desjardins en raison de ses retombées favorables sur les jeunes de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité participe au projet TRIO Desjardins 2024;

Que la municipalité demande pour un nombre d'étudiants subventionnés de 3 pour le projet TRIO Desjardins 2024.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

2024-03-35

Attendu que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au programme visant la requalification des lieux de culte du Conseil du patrimoine religieux du Québec;

Attendu que la municipalité pris connaissance du guide du programme et qu'elle comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle et à son projet;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité soit autorisée à déposer cette demande d'aide financière;

Que la municipalité assumera tous les coûts non admissibles associés à son projet, y compris toutes les directives de changements admissibles, à hauteur de 50 % de leur coût, et tout dépassement de coûts;

Que la municipalité assume toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus;

Que la municipalité paiera sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant;

Que le maire Derek Grilli et le directeur François Paquette soient autorisés à signer les documents nécessaires relatifs à cette demande.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

M. Daniel Héroux mentionne son intérêt à devenir membre du CCU.

14. AFFAIRES NOUVELLES

2024-03-36

14.1 Appui Lawmuse-Gueule

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de Lawmuse-Gueule pour ses activités estivales;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Carl Massé;

Que la municipalité accorde une aide financière de 1 500\$ à Lawmuse-Gueule pour ses activités estivales

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024-03-37

14.1 Location salles – grille de tarification

Attendu que le comité formé pour discuter d'une nouvelle grille de tarification pour la location des espaces municipaux a rendu une proposition pour une nouvelle tarification;

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson;

Que la municipalité adopte la nouvelle grille de tarification pour la location des espaces municipaux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-03-38

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 20h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général